

## Qui fait quoi ?

- ⇒ **La cadre de santé** veille au bon fonctionnement de la vie du service.
- ⇒ **Le pédiatre**, assisté des internes, effectue chaque matin la visite médicale. Il examine et décide des soins et des traitements de l'enfant.
- ⇒ **L'infirmière ou la puéricultrice** réalise les soins techniques prescrits par le pédiatre. Elle favorise le confort et le soutien de l'enfant et de sa famille.
- ⇒ **L'auxiliaire de puériculture** assure les soins d'hygiène, d'éveil et de confort tels que la toilette et le repas. Elle travaille en collaboration avec l'infirmière ou la puéricultrice.
- ⇒ **L'éducateur de jeunes enfants** collabore avec l'équipe pluridisciplinaire sur la prise en charge des différentes pathologies. Il veille au bon développement de l'enfant et assure le soutien à la parentalité en proposant des outils adaptés.
- ⇒ **L'agent de service hospitalier** assure l'entretien et le bionettoyage du service.
- ⇒ **L'enseignante spécialisée de l'Education Nationale** intervient auprès de l'enfant d'âge scolaire (3 à 18 ans). Elle assure la continuité des apprentissages en étroite

relation avec les parents et les établissements scolaires. Ses interventions ont lieu dans la classe du service ou dans la chambre au chevet de l'enfant.

- ⇒ **La psychologue** permet à l'enfant et aux parents de parler du vécu de l'hospitalisation et de la maladie.
- ⇒ **La diététicienne** veille à l'équilibre de l'alimentation servie, l'adapte si besoin et conseille les familles.
- ⇒ **Les kinésithérapeutes** effectuent des exercices adaptés en cas de difficultés respiratoires et assurent également la rééducation fonctionnelle.
- ⇒ **L'assistante sociale** aide les familles quand il y a des difficultés financières ou administratives. Elle intervient dans le cadre de la protection de l'enfance.
- ⇒ **La secrétaire médicale** prépare le compte rendu de l'hospitalisation avec le médecin.
- ⇒ **Les clowns "Les VitamiNez"** sont présents tous les jeudis pour apporter de la joie aux enfants hospitalisés.
- ⇒ **Des bénévoles "Lire et faire lire"** viennent tous les mardis afin de lire des histoires au chevet de l'enfant.



# Service de pédiatrie (0-12 ans)

## Bâtiment B – 1<sup>er</sup> étage

Chef de service : Dr Létitia PANTALONE

Cadre de santé : Stéphanie LEMSIKINE : 01 30 75 42 99

Pour joindre le service, appeler le standard de l'hôpital au 01 30 75 40 40 puis demander :

- Le poste 57 99 pour le secteur des nourrissons
- Le poste 47 78 pour le secteur des enfants



# Règles du service de pédiatrie

## Visites

Pour préserver le repos des enfants, les visites sont limitées aux parents le matin. Les parents ont le droit d'être présents auprès de leur enfant tout au long de la journée. Un seul des parents est autorisé à rester la nuit.

Les heures de visite pour l'entourage sont de 14h à 20h. Les visites sont limitées à deux personnes auprès de l'enfant, parents compris, et ne doivent pas gêner les soins.

Les enfants de moins de 14 ans ne sont pas autorisés. Toutefois, des visites en chambre pour les fratries peuvent être organisées avec **l'aval de l'équipe médicale ou paramédicale**.

## Repas

Ils sont préparés par l'hôpital. Une salle à manger pour les enfants hospitalisés vous sera proposée selon le motif d'hospitalisation.

Le lait est fourni par l'hôpital et les biberons sont préparés par l'équipe soignante.

L'alimentation extérieure n'est pas autorisée, sauf après accord de l'équipe soignante.

Un salon avec micro-onde et réfrigérateur est réservé uniquement aux parents, le code d'accès du salon parent est 4488.

L'hôpital dispose d'une cafétéria (au rez-de-chaussée du bâtiment A) ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h et les week-ends et jours fériés de 12h à 18h.

Des distributeurs automatiques sont également disponibles dans les halls des bâtiments A et B.

Par mesure d'hygiène, il est interdit de manger dans les chambres des enfants.

## Sommeil

Nous vous remercions de respecter le rythme de sommeil des enfants séjournant dans le service.

Un lit accompagnant est mis à disposition dans les chambres individuelles et un grand fauteuil dans les chambres doubles, afin que l'un des deux parents puisse dormir auprès de son enfant.

Merci de refermer votre lit le matin dès votre réveil.



## Salle de jeux

La salle d'activité est ouverte 7 jours sur 7. Un éducateur de jeune enfant est présent du lundi au vendredi de 9h à 16h30. Il est interdit de laisser son enfant seul sans surveillance. Si besoin de renseignements, voir avec l'équipe et les éducateurs de jeunes enfants.

**Merci de ranger la salle de jeux après le passage de votre enfant.**

## Salon des émotions

Cet espace est accessible uniquement après concertation de l'équipe. C'est un lieu propice à l'expression des émotions, afin de permettre aux enfants de les explorer, les comprendre et mieux les gérer.

## Sécurité

Pour la sécurité de votre enfant, il est interdit de lui donner des médicaments sans notre autorisation. Il est également interdit d'utiliser tout appareil électrique dans les chambres (bouilloire, rallonge électrique, ventilateur...). Tout objet de valeur doit être conservé par vos soins (bijoux, sac à main, téléphone...).

**Nous ne sommes pas responsables en cas de vol.**

Il est interdit pour l'enfant de sortir du service sans notre autorisation. En cas d'accord, merci de prévenir l'équipe soignante.

Si vous décidez de vous absenter, merci de prévenir l'équipe soignante et de vous assurer que votre enfant soit en sécurité dans son lit.

## Télévision

La chaîne GULLI est en accès gratuit. Les autres chaînes sont payantes.

Le service télévision/téléphonie se trouve à la cafétéria de l'hôpital. Il est ouvert en semaine de 10h à 12h et de 13h à 18h et les week-ends et jours fériés de 12h à 18h.

**Attention aux écrans avant 3 ans.**

## Objets utiles à votre enfant pendant son hospitalisation :

- Carnet de santé
- Doudou, tétine ...
- Vêtements et sous-vêtements de recharge, turbulette
- Affaires de toilette ( Brosse à dents, dentifrice, brosse, savon... )
- Chaussons
- Biberon personnel possible

**Prévention :** Pas de couette, ni de couverture, ni de tours de lit